Université Jean Monnet Saint-Étienne

Institut Universitaire de Technologie Saint-Étienne

ARRETE DE COMPOSITION DE JURY

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle
Vu l'arrêté du 15 avril 2022 relatif aux programmes nationaux de licence professionnelle « Bachelor universitaire de technologie »
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2025
Vu la proposition de la directrice de l'institut.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26-367

ANNEE 2025/2026

Jury d'attribution du D.U. TECHVIMAT	
Présidente du Jury :	
CHAUDEY Magali, Directrice de l'IUT	PR
Membres du Jury :	
BAROUDI Fatima	Professionnelle
BAYARD Bernard, chef de département GEII	PR
BILLARD Christine, cheffe de département GB	PLP
DEFOUR Arnaud, chef de département GEA	PLP
DE ZAN Eric	Professionnel
EYRIGNOUX Sophie	PRCE
EYRAUD Rémi, chef de département GACO	MCF
FERRARIS Jean-François	PRCE
GERVY Béatrice	MCF
JACQUET Albin	Professionnel
LAMBELIN Laurent	Professionnel
LAURENT Benoît	PRAG
LIEBART Stéphane	PRAG
LOIR Anne-Sophie, cheffe de département MP	MCF
MERIEUX David	PRCE
ROYON Maxime	MCF
SONMEZ Recep	Professionnel
TCHEBANOFF Suzanne	PRAG
THIOLIER Coralie	Professionnelle

VALLAT Christine	PRCE
VERILHAC Vincent, chef de département GMP	PRAG
VIALLON Françoise, cheffe de département TC	PRCE

Fait à Saint-Etienne, le 19/06/2026

La Directrice de l'IUT de Saint-Etienne,

Magali CHAUDEY

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ETIENNE
I.U.T.
SAINT-ÉTIENNE

Le Président de l'Université,

Florent PIGEON

UNIVERSITÉ
SAINT
ETIENNE
JEAN MONNET